



BS.18-05-018-AF

Vos délégués SNPNC/FO se rendent dans les différentes instances. Voici les éléments phares que nous avons choisi de vous faire partager...

Check-List MC/CC

Mai 2018



Fabrice Huret



Aurore Skorbacki

■ TUNIS RED EYES

Vol réalisé en AR - 3 RNN à l'issue du vol.

Possibilité d'avoir une chambre dès 13h pour le PNC qui en fait la demande.

Lot de 6 oreillers / couvertures et un lot de bouchons d'oreille pour l'équipage, bien vérifier ce chargement lors du départ à CDG.

Accès possible au salon à TUN.

■ INFOS RÉMUNÉRATION

Tout vol journée crédite au minimum 4 heures de vol.

La prise en compte des heures de nuit **[majoration 50%]** correspond aux **heures de vol effectuées entre 21h et 6h locales** [heure française].

Vous avez des questions sur nos règles de rémunération, le calcul des primes de vol, ou encore les règles de classes/échelons... ?

N'hésitez pas à contacter notre délégué MC Fabrice par mail : fahuret.snpnc@gmail.com

■ RAPPEL RPC

- ➔ **20 h** si le dernier TSV programmé de la rotation est > à 11h
- ➔ **16h** si un des TSV programmés de la rotation est > à 10h
- ➔ **14h** si tous les TSV programmés de la rotation sont ≤ à 10h

■ INFOS PRESSING : SAVE THE DATE !

- ➔ **8 Juin** : dernier jour de dépose des uniformes
- ➔ **14 Juin** : dernier jour de récupération des uniformes
- ➔ **01 Août** : ouverture du nouveau pressing.

Même si pendant la fermeture, vous avez la possibilité d'utiliser la carte dans les pressings «5àSec» du réseau, nous demandons à la direction de trouver une autre solution !

■ CONGES EXCEPTIONNELS

Comme les journées JOKER, **les absences pour congés exceptionnels ne proratisent pas les repos mensuels :**

- Mariage de l'intéressé : 6 jours
- PACS : 4 jours

Pour ces 2 événements, **ces congés doivent inclure la date de l'événement.** L'acte de mariage ou convention de pacs serviront de justificatifs.

■ BON A SAVOIR / IKV

Pour les provinciaux, les IKV ne sont plus calculées entre la distance domicile / aéroport, c'est désormais la distance domicile / base d'affectation qui est prise en compte (soit le **plafond de 40 km pour ORY et 50 km pour CDG**).

■ LIMITATION COURRIERS CROISES

Le PNC rattaché à une base d'affectation se verra **programmer ou reprogrammer** des courriers dont l'aéroport de départ et d'arrivée correspond à sa base-planning, à l'exception :

- **d'1 courrier hors base planning** par PNC et par mois **ou**
- **d'1 courrier croisé** par PNC et par mois, réserve comprise

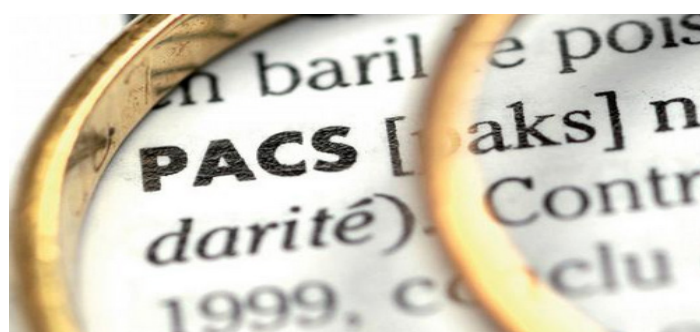
En cas de programmation d'une rotation ou de déclenchement sur une rotation au départ d'un aéroport ne correspondant pas à sa base-planning et **si le PNC n'est pas indifférent base-planning, alors cette rotation devra être précédée au minimum d'un repos et/ou congés et/ou RADD sup à 36 heures dont 2 nuits locales.**

Pour les PNC s'étant déclarés indifférents base-planning, la limitation des courriers hors base-planning ne s'applique pas.

De réserve le PNC bénéficie d'un taxi à l'aller et au retour s'il le souhaite.

■ CABIN PAD/STAGE BEPN

Attention ! Pas de prêt de Cabin Pad en cas d'oubli pour les passages de tests BEPN.



■ ESPACE REPOS SATURÉ

QUESTION SNPNC/FO N° 2018-04-00044 NOUVELLE BASE ORLY

La possibilité était donnée aux PNC de réserve de bénéficier d'une chambre à l'hôtel HILTON d'Orly dans le cas où les espaces de repos aux facilités seraient complets.

Les DP SNPNC/FO demandent quel hébergement est dorénavant prévu car l'option HILTON n'est plus d'actualité ?

Réponse :

En cas de saturation des espaces de repos aux facilités, il serait proposé aux PNC la possibilité d'être hébergé sur un hôtel de la plateforme d'Orly.

■ ORLY : PROCÉDURE ENREGISTREMENT DES BAGAGES

QUESTION SNPNC/FO N° 2018-04-00050

Les DP SNPNC/FO insistent sur la nécessité de mettre en place cette procédure sur le moyen courrier.

Les DP SNPNC/FO réitèrent leur demande.

REPRISE QUESTION SNPNC/FO N° 18 02 107

La procédure d'enregistrement des bagages pour les PNC Long courrier de réserve est effective depuis la fin d'année 2017 et facilite le passage du PIF du hall 2 à Orly Ouest et le cheminement du PNC vers la base.

Les DP SNPNC/FO demandent que cette procédure soit étendue aux PNC court et moyen courrier.

Réponse :

La possibilité d'étendre au Court Courrier le service d'enregistrement des bagages soutes des PNC de réserve est en cours d'étude avec le prestataire concerné.

■ INTOLERABLES TOLÉRANCES

QUESTION SNPNC/FO N° 18 02 47 AF1497 DU 28/12/17

Ce vol est parti avec un nombre important de tolérances : - CIDS défectueux (les PNC doivent donc vérifier très fréquemment les toilettes D et E) - ACP arrière clignotant - Combiné arrière gauche INOP - AAP arrière gauche INOP - Bruit incessant de moteur en arrière de la toilette D. De surcroît, le vol était complet, les PNC sont intervenus sur 2 malaises, le chauffe-eau de l'avant était HS. De toute évidence, les tolérances avion le sont certainement du point de vue technique mais ne sont pas tolérables humainement. Ce vol a été particulièrement difficile et stressant pour l'équipage PNC, un REX a été rédigé. Pour ces raisons, les DP SNPNC/FO demandent 24h de repos division pour l'ensemble des PNC.

Réponse :

Le service en charge du suivi système cabine informe :

- que les 4 premiers problèmes étaient liés au CIDS, ce qui est peu fréquent.
- que plusieurs pannes sont à l'origine de cet événement et que la maintenance a remplacé les éléments défectueux (CIDS, combiné ...), en date du 28 et 29 décembre.
- en ce qui concerne le chauffe-eau HS noté sur l'ATL, il s'avère qu'il s'agissait d'une fuite d'eau avec le changement nécessaire du robinet défectueux, qui a été changé le 29 décembre au soir.
- Pas de signalement de bruit à l'arrière de la Toilette D. A titre exceptionnel, pour ce vol bien précis, il sera accordé 12h de repos Division pour l'équipage PNC.

■ SGRF

Chaque mois vos délégués étudient les rotations à venir. Nous avons signalé à la direction qu'il y avait encore et toujours trop de TSV > 11h avec levers tôt. Nous avons donc demandé des modifications afin de réduire la pénibilité.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remontées et à rédiger des REX fatigue afin d'appuyer nos demandes et ainsi obtenir des modifications de rotations.

■ REX FATIGUE

566 REX fatigue ont été rédigés pour le seul mois d'avril 2018

- ✈ LC : 329
- ✈ MC : 207
- ✈ CC : 25
- ✈ BP : 5

■ PARKING ORLY

Depuis le 23 mars dernier, le parking des Sheds est de nouveau opérationnel. 764 places sont disponibles que vous soyez en mission vol ou que vous ayez besoin de vous garer pour des raisons personnelles [GP].

Le parking «Glycine», situé sur la gauche à l'entrée du parking est réservé aux PN en stage, formation ou visite médicale.

Pour information, **de gros travaux vont commencer au P5** [réservé aux PN en mission vol] : nettoyage complet, nouveaux ascenseurs, aménagement complet du 3^{ème} étage avec cheminement couvert, indicateurs lumineux de places disponibles.

Une navette aéroport/P5/aéroport sera mise en place avec un seul et même arrêt couvert. Un scan code [application smart phone] vous permettra de connaître le temps d'attente exact. La phase test a commencé début avril et est actuellement en cours.

■ SNPNC AF

Rejoignez le Groupe Facebook



Syndiquez-vous utile !

Nom :

Prénom :

@ :

Grade / Secteur :

5 rue de la Haye - BP 18939 Tremblay-en-France - 95732 Roissy CDG Cedex



www.snpnc.org